

Les différents points du rapport d'orientations budgétaires sont présentés en séance.

Les points faisant l'objet d'échanges sont les suivants :

Poursuite et renouvellement des programmes en cours :

- Fin de la phase d'études préalable au PAPI Arly qui permet de construire la stratégie de prévention des inondations du bassin versant. Cette stratégie constituera le dossier PAPI, avec l'objectif de dépôt officiel en 2026 au premier semestre.
Le dossier PAPI établi pour une durée de 5 ans, soit 2026-2031, permettra de faire financer des travaux. Pendant la période d'instruction du dossier, les actions concernant la gestion de crise seront mises en œuvre (appui aux collectivités : communes et EPCI pour mise à jour ou constitution des PICS/ PCS, DICRIM, exercices périodiques de gestion de crise. Ces actions finançables dans le cadre du programme GIRN du SMBVA.
- Programme d'entretien des cours d'eau : renouvellement du marché d'entretien des cours d'eau en 2026, sur la base du nouveau programme d'entretien pluriannuel 2025-2030.
Il est proposé d'acquérir un drone et de former un agent. Les élus partagent l'intérêt de cet outil pour faciliter les reconnaissances terrain (gain de temps et sécurité), au quotidien et en post crue. Une vigilance est mise sur le temps nécessaire de formation des agents à mettre en regard avec l'usage et le matériel acquis.
- Programme de restauration des zones humides : Afin de trouver d'autres partenaires tels que l'Agence de l'eau, il est proposé de mettre en place un plan d'action stratégique des zones humides sur le bassin versant Arly, en intégrant tous les plans de gestions existants (Megève, Praz-sur-Arly, Notre-Dame-de-Bellecombe, Saisies et Beaufortain).

Plusieurs points de vigilance sont mis en avant :

- Sur la mise en œuvre des plans de gestion existants qui doit être poursuivie.
- Sur le plan de gestion sur le bassin versant :
 - veiller à ce que l'investissement et les attentes des partenaires pour constituer ce plan soit en cohérence par rapport aux actions à mettre en œuvre.
 - veiller à utiliser les données existantes, y compris pour l'inventaire des zones humides.
- Programme d'actions ressources en eau : Suite à la phase de diagnostic par usage qui été réalisé cette année, une prestation d'étude sera engagée pour l'analyse multi-usages et ressources.
Le suivi des ressources en eaux superficielles se poursuit via le réseau existant et se développera sur le volet eaux souterraines. A ce titre, il est signalé qu'ARLYSERE a repris le suivi de piézomètres (eaux souterraines) présents sur son territoire.
- Programme foncier : il est proposé une nouvelle tranche d'animation foncière, suite à cette de 2025 ayant permis de régulariser le système d'endiguement du Nant Trouble et prise d'eau et accès du canal Lallier. Les sites à traiter en 2026 sont à déterminer (lien actions PAPI et régularisation d'ouvrages de prévention des inondations, type plages de dépôts).
Un travail de mise en lien du SMBVA avec les services instructeurs en urbanisme est en cours. Dans un premier temps, une couche SIG des points de vigilance (accès aux cours d'eau, ouvrages hydrauliques) sera transmis. Puis à moyens terme, il pourrait être envisagé la mise en place de servitudes pour conserver ces points.
Il est signalé que ce sujet concerne également la question de la gestion des matériaux (sites de stockages nécessaires).
Les élus sont invités à faire remonter les sites potentiels.
A noter que la position actuelle est la mise en œuvre de l'animation foncière par le SMBVA et l'acquisition par les communes. A voir s'il est nécessaire de faire évoluer cette organisation.

Les grandes orientations sont ainsi balayées. Le rapport d'orientation budgétaire va plus loin en détaillant :

- **Le bilan des actions 2025 : bilan financier,**
- **Les propositions d'action 2026 – sur la base des orientations précédentes : liste des actions et montants financiers.**

Un travail complémentaire sera réalisé avec les EPCI pour valider ces propositions techniques.

Aucune autre question n'étant posée M. le Président clôt le débat d'orientation budgétaire 2026.

Ugine, le 9 octobre 2025

La secrétaire de séance,

Le Président,

Bérénice LACOMBE-SPADOTTO,

Umberto DIMASTROMATTEO



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200035061-20251007-25-45-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2025

Publication : 10/10/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

